

LVMH

LVMH : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2022

Paris, le 29 mars 2023

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de son Document d'enregistrement universel (DEU) 2022 dans les conditions requises par la réglementation en vigueur.

Ce document a été déposé le 28 mars 2023 au format ESEF (European Single Electronic Format) auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.23-0174. Il peut être consulté sur le site internet de la Société : www.lvmh.fr (rubrique Actionnaires / Investisseurs et analystes / Publications). Il est également disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

Le Document d'enregistrement universel inclut notamment :

- le rapport financier annuel au 31 décembre 2022 ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- la déclaration de performance extra-financière.